

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A300

Tuyauterie d'extinction feu moteur

La présente Consigne de Navigabilité concerne les avions AIRBUS INDUSTRIE A300 équipés de moteurs GENERAL ELECTRIC jusqu'au numéro de série 153 inclus, plus l'avion N° 157 n'ayant pas reçu la modification AIRBUS INDUSTRIE 8430.

Afin de prévenir une usure par frottement de la tuyauterie d'extinction feu moteur contre les colliers métalliques des cadres de la cloison pare-feu dans la zone du pylône, pouvant conduire en cas de nécessité à une mauvaise diffusion du liquide extincteur dans le compartiment moteur, les mesures suivantes sont rendues impératives :

- 1/** Inspecter, conformément à l'AOT N° 26/90/01, la conduite d'extinction feu moteur dans les 400 heures de vol à compter du 21/03/90.
- 2/** Si l'inspection du paragraphe 1/ révèle des traces d'usure, effectuer la réparation temporaire décrite dans l'AOT N° 26/90/01 avant le prochain vol. De plus, dans les 18 mois qui suivent la date d'entrée en vigueur de la présente CN, appliquer le S.B. AIRBUS INDUSTRIE A300-26-055.
- 3/** Si l'inspection du paragraphe 1/ ci-dessus ne révèle pas d'anomalie, procéder à des inspections visuelles répétitives de la tuyauterie au niveau de la cloison 12 du pylône moteur suivant la révision temporaire de l'AMM A300 (Aircraft Maintenance Manual) chapitre 26-21-00-BP601 du 08/01/91, à des intervalles n'excédant pas 8 000 heures de vol.

NOTA : L'application du Bulletin Service A300-26-055 annule l'inspection visuelle répétitive demandée au paragraphe 3/.

Réf. : AIRBUS INDUSTRIE AOT N° 26/90/01
Bulletin Service A300-26-055 (mod. 8430)

La présente CN fait l'objet en RFA de la LTA N° 90-57.

La présente révision 1 annule et remplace la CN originale 90-056-106(B) du 21 mars 1990

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 30 MARS 1991

e/C

Date : 20/03/91

AIRBUS INDUSTRIE
Avions A300

90-056-106(B) R1